

DIU

Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance

Programme de l'enseignement en présentiel en 2018

(sous réserve de changement)

Module 1, 2, 3 et 4 – Paris Descartes

15-16-17-18 janvier 2018

15 janvier 2018 - Module 1 Contexte des maltraitances faites aux femmes

Maltraitances et société contemporaine

- 9h30 **Introduction** (30 mn)

Pr R. Henrion ex-chef de service en GO, Maternité de Port-Royal Paris et **Pr Y. Ville**
GO Pr chef de service de la maternité de Necker Paris-Descartes

- 10h **Principales actions de l'État pour lutter contre les violences faites aux femmes**
MIPROF - (1h)

Mme E. Ronai coordinatrice nationale de la MIPROF (mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre les traites des êtres humains)
Paris

11h Pause

- 11h 15 **Aperçu statistique de l'importance des violences sexuelles** (1h)

Mme C. Hamel chercheuse en sociologie à l' INED, responsable étude VIRAGE

Repas

Maltraitements et cadre juridique

- 13h30 **Le dépôt de plainte et l'enquête judiciaire en matière de violences au sein du couple** (1h)

Mme V. Chabardes adjudante/-chefe commandant la BPDJ (Brigade de prévention et de la délinquance juvénile) Lyon

- 14h30 **La prise en charge juridique d'une femme enceinte victime de violences** (1h)

Mme I. Thieulieux avocate au barreau de Paris

15h30 Pause

- 15h45 **L'impact des violences conjugales sur la parentalité et le juge. Focus sur la prise en charge juridique d'une femme enceinte** (1h45)

M. E. Durand juge pour enfants au TGI Bobigny.

16 janvier 2018 - Module 2 Toutes les formes et tous les contextes des maltraitements envers les femmes

- 8h30 **Maltraitements psychologiques et verbales** (1h)

Mme H. Romano docteure en psychopathologie clinique, expert près les tribunaux

- 9h30 **Maltraitements conjugales** (1h)

Dre E. Piet médecin de PMI, gynécologue en Seine-Saint-Denis, présidente du CFCV (Collectif féministe contre le viol)

10h30 Pause

- 10h45 **Maltraitements sexuelles envers les enfants et leur impact** (1h)

Pr P. Fournieret pédopsychiatre, chef de service Psychopathologie du développement, CHU Hôpital femme-mère-enfant, Lyon

- 11h45 **Maltraitements sexuelles envers les femmes** (1h)

Mme M.F. Casalis responsable formation au CFCV (Collectif féministe contre le viol)

Repas

- 13h30 **Maltraitements liés aux soins en gynécologie obstétrique** (1h30)

Pr P. Boulot gynécologue obstétricien chef du pôle mère-enfant au CHRU Montpellier et **Pr P. Mares** chef du pôle mère-enfant au CHU de Nîmes

- 15h15 **Maltraitements en échographie – médecine foetale** (45 mn)
- **M. M. Althuser** médecin échographiste en libéral, spécialisé en gynécologie et obstétrique, Grenoble

16h pause

- 16h15 **Maltraitements en médecine foetale ; « L'IMG est toujours une violence faite aux femmes »** (1h)

Pr I Nisand chef de pôle CHU Strasbourg, Président du CNGOF Collège national des gynécologues obstétriciens français

- 17h15 **Maltraitements liés aux soins – les soignants et les traumas vicariants** (45 mn)
- Mme M. Kedia** docteure en psychologie, DU Psycho-traumatologie Paris Descartes,

17 janvier 2018 Module 3 Réflexion éthique sur les soins

- 8h30 **Les maltraitements des femmes au travail** (30 mn)

Mme M. Baldeck juriste, présidente de l'AVFT (association contre les violences faites aux femmes au travail)

- 9h **L'éthique à l'épreuve des violences du soin** (45 mn)

Mme C. Le Grand- Sebille socio-anthropologue de la santé, Faculté de Lille

- 9h45 **Maltraitements liés aux soins - le point de vue des usagers** (45 mn)

Mme A. Evrard association Bien Naître, CIANE (Collectif inter-associatif autour de la naissance)

10h30 Pause

Module 4 Mécanisme et conséquences des violences

Mécanismes des violences

- 10h45 **Le cycle de la violence, l'emprise** (45)

Dre M. Salmona psychiatre, psycho-traumatologue, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, Paris

Repas

Conséquences des violences

- 13h30 **Le stress post-traumatique** (1h)
- **Dre M. Salmona** psychiatre, psycho-traumatologue, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, Paris

- 14h30 **Conséquences périnéales du stress post-traumatique** (1h)

Dr Jean-Jacques Labat neurologue PH, CHU Nantes

15h30 Pause

- 13h45 **Conséquences gynéco-obstétricales des maltraitances** (1h30)

Pre P. Hoffmann-Cucz cheffe du pôle mère-enfant, CHU Grenoble

18 janvier 2018

Conséquences des violences (suite)

- 8h30 **Addictions** (45mn)

Dre E. Peyret P.H. psychiatre addictologue, CHU Robert Debré

- 9h15 **Psychopathologie des agresseurs sexuels** (1h)

Dr M. Lacambre psychiatre, CHRU de Montpellier , CRIAVS Centres de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles

10h15 Pause

- 10h30 **Conséquences psychologiques - les troubles de la personnalité** (45mn)

Mme M-C George psychologue, association CAPVIF Coordination violences intrafamiliales Paris

- 11h15 **Conséquences périnatales des maltraitances** (1h)

Dre F. Molenat pédopsychiatre, AFREE Association de formation et de recherche sur l'enfant et son environnement, Montpellier

Repas

- 13h30 **Violences sexuelles en zone de conflit** (1h)

Dr D. Mukwege gynécologue obstétricien, fondateur de l'hôpital de Panzi à Bukavu, République démocratique du Congo – sous réserve.

Théâtre d'intervention

- 14h30 **Mise en situation des quatre premiers modules par le théâtre-forum** (2h)

Dre N. Leticee gynécologue obstétricienne, CH Valence, Compagnie Artsinoé

Module 5-6-7 – Grenoble

12-13-14-15 mars 2018

12 mars 2018 Module 5 Outils de dépistage et de repérage systématique

- 9h30 **Consultation gynéco-obstétricale : la base** (1h)

Dre E. Opoix gynécologue médicale, Grenoble

- 10h30 **Organisation de l'entretien et forme des questions** (1h)

Mme M. Delespine sage-femme, responsable de la consultation pour les femmes victimes de violence à la Maison des femmes de St-Denis, formatrice au réseau périnatal NEF

11h30 Pause

- 11h45 **Signes d'appels, pudeurs du corps et des émotions** (1h) :

Dre N. Bonneton médecin généraliste, CPEF Centre de planification et d'éducation familiale 94

Repas

- 13h45 **Le repérage systématique** (1h)

Dre E. Piet MG, gynécologue en PMI (93), présidente du CFCV Collectif féministe contre le viol

- 14h45 **Comprendre et entendre les victimes** (1h30)

Mme C. Favre psychotérapeute, IRIS institut de recherche et d'information bio-sociales

16h15 Pause

- 16h30 **Les craintes et blocages des soignants lors du dépistage** (1h30)

Dr G. Lazimi médecin généraliste, maître de conférences à la faculté Pierre et Marie Curie, membre du collectif féministe contre le viol CFCV et SOS femmes 93

13 mars 2018 Module 6 Outils d'entretiens

- 8h30 **L'entretien prénatal précoce** (2h)

Dre F. Molenat pédopsychiatre et psychothérapeute, membre actif de l'AFREE (Association de formation et de recherche sur l'enfant et son environnement) et **K. Havasi**, sage-femme libérale, Montpellier

10h30 Pause

- 10h45 **L'entretien motivationnel** (1h)

A. Bazin sage-femme à l'AFDEM association francophone de diffusion de l'entretien motivationnel

Repas

Mise en situation par le théâtre forum

- 13h30 **Posture professionnelle, capacité d'écoute et empathie - suite et fin du théâtre forum** (4h)

Dre Leticée gynécologue obstétricienne CH Valence, compagnie théâtrale Artsinoé

14 mars 2018 Module 7 Outils de prise en charge centrée sur la patiente

- 8h30 **Mesures médico-légales de protection** (1h)

Pre L. Daligand psychiatre experte, responsable DU victimologie Lyon, présidente d'une association d'hébergement de femmes et enfants victimes de violences

- 9h30 **Accueil en service d'urgence des personnes victimes de violences sexuelles**

- 9h30 **Le point de vue du psy** (1h)

Dr E. Vermeiren psychiatre, clinique universitaire Saint-Luc, Bruxelles,

10h30 Pause

- 10h45 **Le point de vue de l'urgentiste** (1h)

Dre F. Broisin-Doutaz P.H. urgentiste, CH Aulnay-sous-Bois (93)

Repas

- 13h15 **Prise en charge pédiatrique aux urgences** (1h)

Dre A-P Michard-Lenoir P.H. pédiatre maternité, CHU Grenoble

- 14h15 **Prise en charge des traumatismes sexuels par la thérapie EMDR** (1h)

Pascale Amara psychologue clinicienne facilitatrice et superviseuse EMDR, coordinatrice à l'IVLR Institut de victimologie du Languedoc-Roussillon.

15H15 Pause

- 15h30 **Accompagnement et psychothérapie des patientes incestées** (1h)

Mme M-C George psychologue CAPVIF Coordination violences intra-familiales, Paris

- 16h30 **Prise en charge corporelle et rééducation par les kinésithérapeutes : le vaginisme** (1h15)

Mme L. Mourichon kinésithérapeute en pelvi-périnéologie, Paris

15 mars 2018

Orientation, réseaux et partenaires ressources

- 8h30 **Présentation de l'UTAP Unité transversale d'accompagnement en périnatalité (1h)**

Dre A. Poizat P.H. pédopsychiatre, maternité CHU Grenoble

- 9h30 **Coordination des parcours de soins - les transmissions (1h) Dr G. Theyry** P.H. gynécologue obstétricien, Maternité du Léman (Thonon-les-Bains)

10h30 Pause

- 10h45 **Retours d'expériences, bonnes pratiques et accompagnements des échecs : reprises de situation en faux-prospectifs (1h15)**

Equipe de l'AFREE (Association de Formation et de Recherche sur l'Enfant et son Environnement) du CHU Montpellier – **Pr Pierre Boulot, Corinne Chanal, Dre F. Molenat, Dre R-M. Toubin.**

Repas

- 13h15 Suite - **Retours d'expériences, bonnes pratiques et accompagnements des échecs : reprises de situation en faux-prospectifs (3h)**

Equipe de l'AFREE (Association de Formation et de Recherche sur l'Enfant et son Environnement) du CHU Montpellier – **Pr Pierre Boulot, Corinne Chanal, Dre F. Molenat, Dre R-M. Toubin.**

Module 8 - Montpellier

Analyse de la pratique - Evaluation

7 et 8 juin 2018

7 et 8 juin 2018

Récits de résolution d'une situation complexe avec exposé des liens inter-professionnels créés.

- **7 juin 2018**

9h -12h et 13h30 – 17h30

- **8 juin 2018**

8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Exposés individuels, en demi-groupe, de récits de résolution de situation complexe en pratique professionnelle intégrant la mise en place de liens interprofessionnels.

Cette étape d'analyse s'appuie sur le cadre professionnel d'exercice du participant.

Le jury sera composé d'au moins un représentant de chacune des facultés dont, pour Montpellier : Corinne Chanal, Rose-Marie Toubin, Françoise Molénat et Pierre Boulot.
